Envoyé en préfecture le 09/04/2026
Reçu en préfecture le 09/04/2026
Publié le
ID : 022-212203087-20260321-20260321_7-DE

République Française
Département des Côtes d'Armor

COMMUNE DE SAINT JUVAT
:- :- :- :- :- :- :- :- :- :-

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**N°007 _ ÉLUS**
**Composition des commissions communales**

**SÉANCE du 21 mars 2026**

Le vingt-et-un mars deux mille vingt-six, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Dominique RAMARD, Maire.

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 15

Nombre de membres en exercice : 15 - Nombre de membres présents : 15

**Date de convocation :** 17 mars 2026

**Date d'affichage :** 17 mars 2026

**Étaient présents** : ALLAIRE Jean-Paul, AUER Dominique, BAILLY Chantal, BONNAIRE Nicolas, BRETON Marianne, DANIEL Emilie, DELAUNE Hervé, DELHOMEZ Laure, DUMONT SAINT PRIEST Pia, GUIGNARD Cécile, LE GRAND Maxime, POULARD René, RAMARD Dominique, THIOULOUSE Paul, THOMAS Sylvie.

Sylvie THOMAS a été nommée secrétaire de séance.

---

Monsieur le Maire présente au conseil municipal les commissions qui seront chargées d'examiner les projets de délibération ainsi que leur composition.

Il propose la création des commissions suivantes :

- Commission n°1 : Finances, affaires générales et ressources humaines
- Commission n°2 : Affaires scolaires et périscolaires, enfance-jeunesse
- Commission n°3 : Voirie et environnement
- Commission n°4 : Démocratie participative et dynamiques locales
- Commission n°5 : Bâtiments et matériels
- Commission n°6 : Attractivité et mobilité

Envoyé en préfecture le 09/04/2026
Reçu en préfecture le 09/04/2026
Publié le
ID : 022-212203087-20260321-20260321_7-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **DÉCIDE** de constituer les six commissions telles que présentées ci-dessus;
- **DÉSIGNE** les membres suivants au sein de chacune des commissions :

| | | |
|---|---|---|
| **Commission 1 : finances, affaires générales, ressources humaines** | Jean-Paul ALLAIRE<br>Dominique AUER<br>Chantal BAILLY<br>Nicolas BONNAIRE<br>Marianne BRETON<br>Emilie DANIEL<br>Hervé DELAUNE | Laure DELHOMEZ<br>Pia DUMONT SAINT PRIEST<br>Cécile GUIGNARD<br>Maxime LE GRAND<br>René POULARD<br>Paul THIOULOUSE<br>Sylvie THOMAS |
| **Commission 2 : affaires scolaires et périscolaires, enfance-jeunesse** | Marianne BRETON<br>Laure DELHOMEZ<br>Cécile GUIGNARD | Maxime LE GRAND<br>Paul THIOULOUSE<br>Sylvie THOMAS |
| **Commission 3 : voirie et environnement** | Jean-Paul ALLAIRE<br>Nicolas BONNAIRE<br>Emilie DANIEL<br>Hervé DELAUNE | Laure DELHOMEZ<br>Maxime LE GRAND<br>René POULARD<br>Paul THIOULOUSE |
| **Commission 4 : démocratie participative et dynamiques locales** | Dominique AUER<br>Chantal BAILLY<br>Emilie DANIEL<br>Pia DUMONT SAINT PRIEST | Cécile GUIGNARD<br>Maxime LE GRAND<br>René POULARD |
| **Commission 5 : bâtiments et matériels** | Jean-Paul ALLAIRE<br>Hervé DELAUNE<br>Laure DELHOMEZ<br>Pia DUMONT SAINT PRIEST | Maxime LE GRAND<br>René POULARD<br>Sylvie THOMAS<br>Paul THIOULOUSE |
| **Commission 6 : attractivité et mobilité** | Jean-Paul ALLAIRE<br>Nicolas BONNAIRE<br>Marianne BRETON<br>Emilie DANIEL<br>Laure DELHOMEZ | Cécile GUIGNARD<br>Maxime LE GRAND<br>René POULARD<br>Sylvie THOMAS<br>Paul THIOULOUSE |

Le Maire

La Secrétaire de séance

*Fait et délibéré au lieu, jour, mois et an susdits. Au registre, suivent les signatures.*

*La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou de sa notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal Administratif de Rennes 3, Contour de la Motte, CS 44416, 35044 RENNES CEDEX, ou par l'application télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr l'auteur de la décision peut également être saisi d'un recours gracieux dans le même délai*